

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil quatorze, le 11 décembre à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Marielle BANDELIER, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Jean-Claude BOUROUH, Laurent BROCHET, Claude BRUCKERT, Roland DAMOTTE, Christine DEL PIE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, Sophie GUYON, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Bernard LIAIS, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Pierre OSER, Cédric PERRIN, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Anissa BRIKH, Jacques DEAS, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Marie-Lise LHOMET, Jean LOCATELLI, Didier MATHIEU.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Marie-Lise LHOMET à Josette BESSE, Jean LOCATELLI à Christian RAYOT

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Jeudi 4 décembre	Vendredi 5 décembre	En exercice	41
		Présents	34
		Votants	36

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. ~~Martine BENJAMAA~~ est désignée.

2014-08-23 – Zone d'activités des Grands Sillons-Vente de foncier
Rapporteur : Christian RAYOT



La Communauté de Communes du Sud Territoire a été sollicitée par M. BEUCHER kinésithérapeute. Le projet de M. BEUCHER est d'acquérir une parcelle de terrain, sise à GRANDVILLARS sur la partie basse de la ZAC des Grands Sillons, d'une superficie de 1 200 m² (12a) environ afin de s'y installer. Ce foncier est à détacher de la parcelle actuelle cadastrée section A N° 1094 d'une contenance totale de un hectare cinquante cinq ares quarante huit centiares (01ha 55a 48ca).

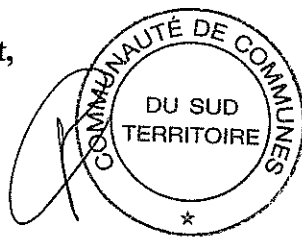
Le prix de cession est fixé à vingt cinq euros (25€) le mètre carré et la surface définitive du foncier à vendre sera connue après établissement du document d'arpentage par le géomètre.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- De valider le prix de cession de la parcelle à 25 € HT/ m² hors frais notariés au bénéficiaire M. BEUCHER.
- D'autoriser le Président à négocier et à signer tout document relatif à cette prise de décision.

*Annexes : Avis des Domaines,
Plan cadastral provisoire.*

Pour le Président
Le Vice-Président

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur. Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 18 DEC. 2014 Et publication ou notification le 18 DEC. 2014 Le Président, 	Le Président,  P. Oser <table border="1" data-bbox="1037 985 1452 1243"><tr><td>Préfecture du Terr. de Belfort</td></tr><tr><td>18 DEC. 2014</td></tr><tr><td>Service Courrier</td></tr></table> P. Oser Pour le Président Le Vice-Président	Préfecture du Terr. de Belfort	18 DEC. 2014	Service Courrier
Préfecture du Terr. de Belfort				
18 DEC. 2014				
Service Courrier				

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Belfort, le 28 octobre 2014

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES
PUBLIQUES DU TERRITOIRE DE BELFORT
POLY GESTION PUBLIQUE
DIVISION DOMAINE
9 BIS FAUBOURG DE MONTBELIARD
90000 BELFORT

MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
SUD TERRITOIRE

8 PLACE RAYMOND FOURN

90101 DELLE CEDEX

A L'ATTENTION DE MADAME BOHLINGER

Pour nous joindre
Affaire suivie par : BOUVANT Frédéric
Téléphone : 03 84 36 62 36
Courriel : frédéric.bouvant@dgfip.finances.gouv.fr

Objet : Evaluation immobilière- Grandvillars, ZAC des Grands Sillons, emprises de 2 000 et 1 000m² issues de la parcelle cadastrée A n° 1094.

Références :

La vôtre : Lettres du 23 et 24 octobre 2014.

CR/EG/CB/141027 et 1410030.

La nôtre : 2014-053V0262 Grandvillars zac des Grands Sillons A n° 1094.

Préfecture du Terr. de Belfort

18 DEC. 2014

Service Courrier

Monsieur le Président,

Par lettres citées en références, vous avez sollicité l'avis de France Domaine sur la valeur vénale de deux emprises de terrain issues de la parcelle cadastrée section A n° 1094 à GRANDVILLARS.

Après enquête et compte tenu des données du marché immobilier local et des caractéristiques propres du bien en cause, le montant indiqué (21€/m²) dans vos lettres précitées est conforme à la valeur vénale et n'appelle pas d'observation particulière de la part du service.

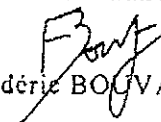
Il s'agit d'une valeur hors taxe et frais d'enregistrement établie pour un bien libre de toute occupation et assortie d'une marge de négociation de plus ou moins 15%.

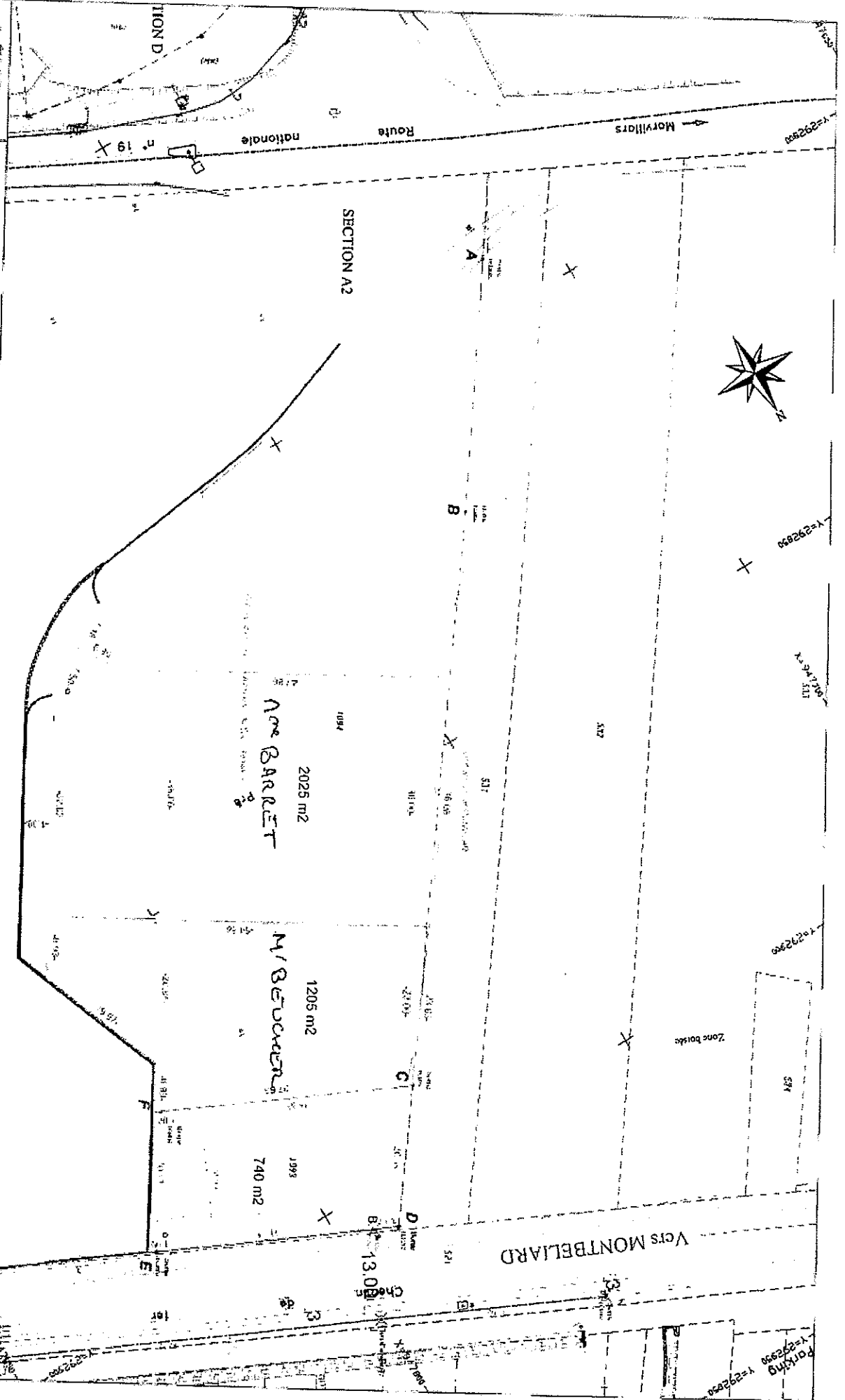
L'évaluation contenue dans le présent avis correspond à la valeur vénale actuelle. Une nouvelle consultation de France Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai d'un an ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Elle n'est en outre valable que pour une transaction amiable.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Directeur Départemental des Finances Publiques de
Belfort et par délégation
Le Contrôleur des Finances Publiques


Frédéric BOUVANT



OSUD
TERRITOIRE

8, place Raymond Fern EP 106
96101 D'ALLE Cade
Tél. 03 84 56 55 70

GRANDVILLARS - ZAC DES GRANDS SILLONS
PROJETS DE DECOUPAGE ET DE CESSIIONS
PROPOSITION 4

Jean CLERGET - Géomètre Expert Finistère D.P.L.G.
27 rue de la République - CS 9091 - 96110 KIRI Laka
Tél. 03 84 56 11 11 - Fax 03 84 56 11 11 - Email: Jean.Clerget@orange.fr

Planche	A	1	300	Novembre 2014
Volume	J.M.			
Relevé	SWF			